



Déclaration liminaire CSA PJJ

Paris, 16 juin 2023

Monsieur le Président,

Malgré plusieurs mois de mobilisation des travailleurs contre une réforme injuste, le gouvernement n'a eu de cesse de mépriser la population et l'intersyndicale. L'utilisation de l'article 40 de la Constitution par une majorité parlementaire peu assurée et en manque de légitimité a clôturé ce chapitre sans réel débat et surtout sans aucun vote sur le fond de ce texte. La défense des valeurs capitalistes semble plus importante que la santé et les intérêts des travailleurs.

Mais comme si cela ne suffisait pas et pour aller un peu plus loin dans le dédain, les récentes annonces de l'Exécutif sur le traitement des fonctionnaires constitue une véritable insulte. Comment espérer lutter contre le manque d'attractivité de la Fonction Publique en accordant des revalorisations salariales qui ne permettent même pas de rattraper l'inflation galopante? Rappelons que le SMIC est indexé sur l'indice des prix à la consommation et qu'il y a des négociations salariales obligatoires tous les ans dans le privé.

L'augmentation de 1,5% constitue un affront pour les fonctionnaires. Il est nécessaire d'augmenter les grilles indiciaires et surtout d'indexer les salaires sur l'évolution de l'inflation. De plus, il est indispensable de transformer la part des primes en point d'indices dans l'intérêt des pensions de retraite. Dans le cas contraire, monsieur le président, la CGT PJJ craint que le manque d'attractivité se transforme en véritable hémorragie.

Au lendemain du congrès national de la CGT PJJ, notre organisation syndicale ressort déterminée et avec des orientations claires quand à ces points.

L'étude du bilan social dans un tel contexte revêt presque un caractère ironique mais soit ! Nous nous prêterons à l'exercice après avoir travaillé sur le règlement intérieur du Comité social d'administration et de sa formation spécialisée.